

Ecolave ouvre une agence à Massy-Palaiseau

La population de l'Essonne va désormais pouvoir bénéficier d'une large gamme de services innovants comme le lavage écologique sans eau, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des optiques de phares, l'entretien et la teinture des cuirs... Tony Tavares ouvre en effet son agence Ecolave à Massy-Palaiseau début février.



Du football à l'entrepreneuriat

Tony a dédié toute sa jeunesse à sa passion du foot : à quatorze ans, il intègre un centre de formation puis il démarre sa carrière en Belgique. C'est aujourd'hui un autre challenge qu'il s'est choisi : il crée sa première entreprise à l'âge de 28 ans. L'idée germe dans sa tête depuis sa rencontre avec Jérémy Richard, fondateur de l'enseigne de lavage écologique Ecolave. C'est avec son frère que Tony décide de concrétiser sa démarche.



Ecolave : un concept qui a fait ses preuves

Bien que son frère ait déjà lancé des prestations de lavage, Tony souhaite « **faire les choses en grand.** » Il est conscient de la difficulté de se lancer seul et les deux frères décident de se laisser guider par une franchise au concept éprouvé : Ecolave. « **Tous les produits et les matériels proposés par la franchise ont été largement testés et expérimentés** » explique Tony. « **Nous sommes accompagnés et formés sérieusement. Le système fonctionne très bien. C'est rassurant pour nous, comme pour nos futurs clients** ».

De grandes ambitions malgré le contexte sanitaire

Le réseau Ecolave a particulièrement bien résisté à une année 2020 marquée par la crise du coronavirus. Après chaque confinement, le marché a très vite rebondi, avec un effet de rattrapage bien supérieur à la plupart des secteurs d'activité. Même si les incertitudes demeurent en début d'année 2021, Tony s'appuie sur des études de marché très complètes et prometteuses sur son secteur. « **Il y a un grand potentiel de développement sur l'Essonne. J'espère à terme ouvrir un centre fixe, et même plusieurs** » conclue-t-il.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.



Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...

À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs et la désinfection de l'habitacle... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui presque soixante implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Pour la deuxième année, le magazine « Capital » vient de récompenser Ecolave dans le palmarès « Meilleure Enseigne de l'année 2020 » de sa catégorie, pour l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.